



Accueil périscolaire Georges Brassens

perisco.brassens@mairie-crest.fr 07 76 37 15 01

Service Éducation

education@mairie-crest.fr 04 75 76 61 37





www.ville-crest.fr



ANNÉE SCOLAIRE

2023 - 2024



Présentation des temps d'accueil périscolaires

Le matin avant l'école

de 7h30 à 8h20

l'accueil périscolaire du matin

Proposé le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le midi

de 11h45 à 13h45

la restauration scolaire

Proposée le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le soir après l'école

de 16h30 à 17h15

OU

de 16h30 à 18h00

l'accueil périscolaire du soir

Proposé le lundi, mardi, jeudi et le vendredi

de 16h30 à 18h00

l'étude

Proposée le lundi et le jeudi



Réservations et paiements

- En ligne sur le portail Famille : crest.portail-famille.net
- Lors de la permanence,
 Place Dr Maurice Rozier 26400 Crest
 tous les mercredis de 8h30 à 12h00
- Dans la boîte aux lettres de la Mairie. Le règlement (hors portail Famille) s'effectue par chèque uniquement, libellé à l'ordre de Régie Périscolaire de Crest.

Tarifs

Accueil périscolaire matin

Tarif n°1 : 1,00 € Tarif n°2 : 1,10 €

Accueil périscolaire soir

Tarif n°1 : 1,00 € la tranche de 45 min Tarif n°2 : 1,10 € la tranche de 45 min

Étude

Tarif n°1 : 2,00 € Tarif n°2 : 2,20 €

Restauration scolaire

Tarif de base : 3,80 € Tarif tardif : 7,00€

La tarification des accueils périscolaires évolue avec la mise en place de deux tarifs en fonction des ressources du foyer (voir conditions auprès du service Éducation).